



**Mercredi 10 mars 2021**

Gestion des risques côtiers et adaptation :  
diversité et complémentarité des approches

**Cahier du participant**

Site Internet : [Conseil du Saint-Laurent](#)

Suivez-nous sur Facebook : [Conseil du Saint-Laurent](#)

Ce cahier du participant comprend les documents suivants :

- Programmation détaillée de la matinée
- Documents de travail
  - ✓ Tableaux des thèmes abordés à l'atelier 1 (p.5)
  - ✓ Grille d'écoute active pour la conférence et l'atelier 2 (p.14)
- Liens pertinents notamment pour des sources de financement

Pour vous connecter (lien Zoom) :

<https://us02web.zoom.us/j/83449279639?pwd=VEpuM2JOOFN4UDNHQmMyL05FNiZMUT09>

ID de réunion : 834 4927 9639

Code secret : 756217

Support technique au besoin :

Philippe : 418 724-5612

## PROGRAMME

---

**Mercredi 10 mars 2021**

### **Gestion des risques côtiers et adaptation : diversité et complémentarité des approches**

**9h15-9h30** | **Accueil et activité brise-glace**

**9h30-9h40** | **Mot de bienvenue**

Par Françoise Bruaux, directrice du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

**9h40-9h50** | **Réseautage mobilisant**

**9h50-10h10** | **Introduction : adaptation et risques côtiers, où en sommes-nous sur le territoire ?**

Par Julie Guillemot, coordonnatrice de la Table de concertation du sud de l'estuaire moyen

**10h10-10h35** | **ATELIER 1 : Discussion sur les enjeux et les objectifs d'adaptation**

#### **Résumé :**

Confrontés aux risques côtiers, les membres des communautés concernées se posent de nombreuses questions : Comment générer des informations pertinentes sur les risques et utiliser au mieux les connaissances existantes ? Comment profiter des expertises de tous en se concertant ? Que faire pour garder les écosystèmes côtiers en santé afin qu'ils nous protègent ? Comment encadrer et accompagner les propriétaires riverains ? Quelles stratégies de sensibilisation adopter ? Comment renforcer la capacité d'action des municipalités côtières ? À partir d'une synthèse des besoins exprimés par les acteurs du territoire, une activité d'échanges en petits groupes permettra de bonifier ce portrait et stimulera le partage d'expériences.

**10h35 à 10h45 | Pause**

**10h45-10h50** | **Retour sur l'atelier 1**

**10h50-11h15** | **CONFÉRENCE : Gouvernance participative et résilience face aux impacts des changements climatiques**

Par Geneviève Lemoyne, directrice du Comité ZIP Gaspésie et Jean-Sébastien Bourque, directeur de l'urbanisme de la Ville de New-Richmond

#### **Résumé :**

Dans une optique de transfert de connaissances dans le milieu, quatre municipalités (Carleton-sur-Mer, Maria, New Richmond et Bonaventure), en collaboration avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles et son centre de recherche en innovation sociale (CIRADD), ainsi que le Comité ZIP Gaspésie, développent un projet pilote afin d'améliorer les capacités des communautés à gérer les zones côtières et à s'adapter aux changements climatiques. La présentation reviendra sur la genèse, les objectifs et les premiers résultats associés à ce projet. Les possibilités et les défis engendrés par la collaboration entre plusieurs organisations seront aussi discutés.

[Plus de détails](#)

**Biographies :**

Geneviève Lemoyne : À la barre du Comité ZIP Gaspésie depuis 2012, Geneviève détient deux baccalauréats, un en biologie et l'autre en enseignement des sciences au secondaire. En 2010, elle quitte l'enseignement pour se consacrer à la sensibilisation et à la concertation en environnement. Chargée de projets auprès de diverses organisations (OBVMR, Comité ZIP Gaspésie, CREGIM), elle y acquiert de l'expérience en gestion intégrée de l'eau, en inventaires fauniques côtiers et en mobilisation face aux changements climatiques. Geneviève siège sur le comité de gestion du projet dans le cadre du projet de gouvernance participative.

Jean-Sébastien Bourque : Titulaire d'un baccalauréat (profil biotechnologie et environnement) et d'une maîtrise en génie chimique, Jean-Sébastien a travaillé durant 10 ans comme chargé de projet pour PESCA Environnement. Il est directeur du Service de l'urbanisme de la Ville de New Richmond dans la Baie-des-Chaleurs depuis mai 2018. Il agit comme répondant auprès du MELCC dans le cadre du projet de gouvernance participative.

**11h15-11h35 | ATELIER 2 : Discussion sur des pistes d'action en s'inspirant de la démarche gaspésienne**

**11h35-11h55 | Retour sur l'atelier 2 avec les conférenciers**

**11h55-12h00 | Conclusion**

Avec la participation financière de :

Québec 

### Tableaux des thèmes abordés à l'atelier 1 : ***Discussion sur les enjeux et les objectifs d'adaptation***

Plusieurs consultations ont déjà été faites auprès des usagers et gestionnaires du littoral sur le territoire couvert par le Conseil du Saint-Laurent (les 19 municipalités riveraines de L'Isle-Verte à Berthier-sur-Mer). Ce portrait des enjeux et actions a été construit en tenant compte de ces moments de consultation. Les enjeux et actions ont été regroupés en 6 catégories :

- A. Concertation
- B. Restauration - Conservation des écosystèmes
- C. Capacité d'action du milieu municipal : Volet 1- général
- D. Capacité d'action du milieu municipal : Volet 2- encadrement et accompagnement des propriétaires riverains
- E. Capacité d'action des riverains et des intervenants
- F. Sensibilisation

Le développement et l'utilisation adéquate des connaissances sur les risques côtiers, la vulnérabilité ainsi que les options d'adaptation aux changements climatiques (CC) sont un aspect fondamental de toute stratégie d'adaptation. Nous nous attendons à ce que **le développement et le transfert de connaissances** soient ainsi abordés, de manière transversale dans les 6 catégories. **Il s'agit d'une liste non exhaustive des enjeux et des actions qui, nous l'espérons, reflète le vécu des communautés côtières mais a surtout été conçue pour stimuler les discussions.** Dans certains cas des liens ont été faits (en bas des tableaux) avec le plan d'action du Conseil du Saint-Laurent.

## A-Concertation

Dans un monde idéal	Actions en cours	Actions possibles (pistes)
Les municipalités, les MRC, les chercheurs, les ministères et les intervenants comme les OBV ou le Comité ZIPSE <b>échangent davantage et portent collectivement des projets</b>	-Comité érosion-submersion TCRSEM -Initiative Côte-du-Sud	

### Plan d'action du Conseil du Saint-Laurent

ES -Objectif B3 « Améliorer la concertation entre les acteurs de l'adaptation aux changements climatiques en zone côtière » (p.26)

## B-Restauration -Conservation des écosystèmes

Dans un monde idéal	Actions en cours	Actions possibles (pistes)
Les milieux naturels côtiers sont conservés ou restaurés	-Cartographie des écosystèmes (projet Résilience-UQAR) -Analyses des Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent et Atlas des milieux côtiers d'intérêt pour la conservation dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent + organismes de conservation -Ententes volontaires de conservation -PRMHH (Plan régional de milieux humides et hydriques)  -Projet de restauration (ZIPSE, OBAKIR...) -Avoir des comités côtiers -Partage de l'expertise pour la re-naturalisation des berges : distribution guide de restauration ZIPSE	-Développer des connaissances sur la vulnérabilité des écosystèmes en lien avec les CC  <b>Conserver :</b> -Racheter des terrains côtiers -Intégrer les actifs naturels aux actifs municipaux -Prioriser les espaces côtiers à conserver  <b>Restaurer :</b> -Dépôt une demande pour un plan global de restauration (action conjointe RE10-ESC33)

		-Tournée d'information sur la restauration côtière
--	--	--

Plan d'action du Conseil du Saint-Laurent

RE-Objectif B2 « Accroître la conservation des écosystèmes côtiers et estuariens afin de maintenir la biodiversité et les espèces qui s'y rattachent » (p.52 à 54)

ESC-Objectif D3 « Application du concept d'infrastructures naturelles ou vertes par les municipalités pour protéger les zones côtières et augmenter leur résilience » (p.35-36)

ESC-Objectif D1 « Accroître l'expertise régionale en ce qui concerne la restauration et la protection des écosystèmes côtiers » (p.33)

### C-Capacité d'action du milieu municipal : volet 1- Aspects généraux

Dans un monde idéal	Actions en cours	Actions possibles (pistes)
Le milieu municipal est en mesure de prioriser et d'intervenir en se basant sur des connaissances fiables	-Projet Résilience UQAR (exposition relative à l'érosion)	-Avoir des analyses portant sur les risques de submersion
Phase 1 : avoir des données	-Collecter localement des données : MRC L'Islet dév. base de données sur l'état des infrastructures (ESC6 , p.22) -MRC Kamouraska : Cartographie des risques qui tient compte des aboiteaux	- Avoir 1 employé régional pour alléger le travail de suivi des inspecteurs -Collecte des données locales (MRC?) sur l'évolution du linéaire côtier, des infrastructures afin de faciliter la prise de décisions ainsi que la sensibilisation (ESC29, p.31)
Le milieu municipal est en mesure de prioriser et d'intervenir en se basant sur des connaissances fiables	-Plateforme Résilience-UQAR et ateliers (à venir) -Utilisation d'outil comme l'analyse coûts-bénéfice comme support à la prise de décision : Panacées (MRC Rivière-du-Loup)	-Analyser les modèles possibles pour optimiser le transfert/ appropriation des connaissances -Dépôt de demande de subvention pour accompagner des communautés de secteur homogène dans leurs processus de priorisation et d'analyse des options d'adaptation
Les professionnels municipaux <b>se forment en continu</b> sur le thème de l'adaptation aux CC	-Formations générales des regroupements municipaux	-Plan de formation COMBEQ <sup>1</sup> qui intègre des modules, généraux et spécifiques aux besoins régionaux, sur les CC (ESC-36, p.34) -Postes régionaux en gestion de risques côtiers (MRC, ministères, FMQ <sup>2</sup> ...)
L'entretien des aboiteaux se fait adéquatement et le partage des coûts	-Projet Saint-André-de-Kamouraska	

<sup>1</sup> COMBEQ : Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec

<sup>2</sup> FQM : Fédération québécoise des municipalités

(secteur privé/public) n'est plus un frein à cet entretien		
Des solutions sont trouvées en ce qui concerne l'érosion des terres agricoles (Montmagny, Cap-Saint-Ignace)		
Des solutions sont trouvées en ce qui concerne les menaces sur des infrastructures municipales (émissaires eaux usées Cap-Saint-Ignace, route Rivière-Ouelle...)		

#### Plan d'action du Conseil du Saint-Laurent

Action : ESC6- Compilation de données sur l'état des structures de protection (fiche de caractérisation) des résidences riveraines des 3 municipalités riveraines de la MRC de L'Islet (p.22)

Objectif – ESC B2 - « Stimuler l'appropriation des connaissances à propos de la prise en charge des enjeux d'érosion et de submersion côtières (compréhension des enjeux et surtout bonnes pratiques) et communiquer à propos de ces enjeux » (p.25 et 26)

Objectif ESC-C1 - « Accompagner le milieu municipal afin qu'il planifie l'adaptation aux changements climatiques en contexte côtier et intègre les risques côtiers dans la réglementation des usages, en s'appuyant sur les résultats des travaux de recherche » (p.28-29)

Objectif ESC-C2 - « Actualiser les outils de planification du territoire (schéma d'aménagement) et de réglementation des usages à partir de données récentes sur les aléas d'érosion et de submersion » (p.29-30)

Objectif ESC-C3 - « Intégrer l'adaptation aux changements climatiques en contexte côtier et les risques côtiers dans le fonctionnement municipal (ex: comité consultatif, plan adaptation, politique sur l'entretien des berges, plans de mesures d'urgence tenant compte des risques côtiers et des changements climatiques ...) » (p.30-31)

Objectif ESC-C4 - « Améliorer la gestion des risques côtiers en tenant compte de la présence des aboiteaux dans les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup » (p.32)

## D-Capacité d'action du milieu municipal : volet 2- encadrement et accompagnement des propriétaires riverains

Dans un monde idéal	Actions en cours	Actions possibles (pistes)
Les inspecteurs <b>sont formés</b> régulièrement pour être en mesure d'analyser de manière compétente les demandes de permis. Ils peuvent faire appel à des experts qui connaissent bien la réalité régionale.	-MRC L'islet : comité pour examiner la cohérence des approches relativement aux permis en zones côtières (ESC37 p.34)	-Financer une ressource collective pour accompagner les inspecteurs -Financer collectivement les services d'un ingénieur en mesure de statuer sur les propositions de protections
Les municipalités réglementent et gèrent les usages sur le littoral en fonction des risques côtiers et il existe un accompagnement et un encadrement provincial (qui respecte les compétences municipales)  L'approche est cohérente d'une municipalité à l'autre	-PPRLPI Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables - Plan de protection du territoire face aux inondations  -Cadre pour la prévention des sinistres (CPS) MSP  -Les municipalités et MRC ont des RCI <sup>3</sup> et règlements municipaux en lien avec les risques côtiers  -	-Clarification de la PPRLPI + accompagnement -Adaptation de la PPRLPI au contexte maritime (rapport LDGIZC) + accompagnement -Préparer un atelier de réflexion sur la réglementation dans les 4 MRC ? -Avoir des ressources financières pour bien appliquer la réglementation (payer des inspecteurs, de l'accompagnement, des avocats...) -Avoir accès à une base de données sur les jugements associés aux zones inondables (PPRLPI)
Des programmes aident à financer des interventions en milieux privés : re-naturalisation, gestion des eaux de pluie ...		
Un <b>cadre et des normes</b> sont exigés pour la construction ou reconstruction des structures de protection	-Lien avec la mécanique des sols : Loi sur les ingénieurs - REAFIE (LQE) <sup>4</sup> selon les risques associés à la structure	-Quelles améliorations seraient nécessaires ?

<sup>3</sup> RCI : règlement de contrôle intérimaire

<sup>4</sup> REAFIE : Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement -LEQ : Loi sur la qualité de l'environnement

	-Si sous la ligne des hautes eaux (LHE) - Habitat du poisson MFFP ou sp. de poissons protégés -MPO <sup>5</sup> -Cadre normatif (ex : Sainte-Flavie)	
Les citoyens savent comment réparer les structures de protection (avis d'ingénieur) et ont les moyens de le faire		-Quel accompagnement fournir ? -Exemple de la municipalité de Trois-Rivières : aide aux riverains versus « servitude » pour rendre public le littoral -Les citoyens se regroupent pour avoir des plans d'ingénierie
L'état des structures de protection (privées et publiques?) est connu et un suivi est fait	-Collecter localement des données : MRC L'Islet dév. base de données sur l'état des infrastructures (ESC6 , p.22) (voir volet 1-général, collecte de données)	

### Plan d'action du Conseil du Saint-Laurent

Action : ESC6 - Compilation de données sur l'état des structures de protection (fiche de caractérisation) des résidences riveraines des 3 municipalités riveraines de la MRC de L'Islet (p.22)

Objectif ESC-C2 - « Actualiser les outils de planification du territoire (schéma d'aménagement) et de réglementation des usages à partir de données récentes sur les aléas d'érosion et de submersion » (p.29-30)

Objectif ESC-C3 - « Intégrer l'adaptation aux changements climatiques en contexte côtier et les risques côtiers dans le fonctionnement municipal (ex: comité consultatif, plan adaptation, politique sur l'entretien des berges, plans de mesures d'urgence tenant compte des risques côtiers et des changements climatiques ...) » (p.30-31)

<sup>5</sup> MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs; MPO : Pêches et Océans Canada

## E- La capacité d'action des riverains et des intervenants

Dans un monde idéal	Actions en cours	Actions possibles (pistes)
Les ingénieurs et concepteurs de structures de protection sont conscients et intègrent dans leurs évaluations les dynamiques naturelles, le rôle des écosystèmes et les effets futurs associés aux changements climatiques		
Les propriétaires riverains et les personnes qui achètent un terrain ou une maison dans une zone potentiellement à risques sont davantage sensibilisés		
Les riverains sont en mesure d'évaluer rapidement le danger lors des événements de tempêtes		-Système d'alerte à la population Telmatik et trousse d'urgence (voir Sainte-Flavie)

### Plan d'action du Conseil du Saint-Laurent

Objectif - ESC B2- « Stimuler l'appropriation des connaissances à propos de la prise en charge des enjeux d'érosion et de submersion côtières (compréhension des enjeux et surtout bonnes pratiques) et communiquer à propos de ces enjeux » (p.25-26)

Objectif ESC-C3 - « Intégrer l'adaptation aux changements climatiques en contexte côtier et les risques côtiers dans le fonctionnement municipal (ex: comité consultatif, plan adaptation, politique sur l'entretien des berges, plans de mesures d'urgence tenant compte des risques côtiers et des changements climatiques ...) » (p.30-31)

#### D-Sensibilisation : les enjeux sont bien connus de tous

Dans un monde idéal	Actions en cours	Actions possibles (pistes)
Plusieurs organisations produisent du matériel et du contenu visant à <b>sensibiliser certains publics</b> : élus, gestionnaires, grand public, propriétaires et usagers des côtes; <b>leurs stratégies de communication sont harmonisées</b>	-Guide Restauration ZIPSE -Fiche MAMH <sup>6</sup> -Ouranos	-Tournée comité ZIPSE (guide de restauration) -Développement de campagne à partir des résultats de Résilience-UQAR -Réflexion sur une stratégie régionale de sensibilisation et transfert de connaissances

#### Plan d'action du Conseil du Saint-Laurent

Objectif - ESC B2- « Stimuler l'appropriation des connaissances à propos de la prise en charge des enjeux d'érosion et de submersion côtières (compréhension des enjeux et surtout bonnes pratiques) et communiquer à propos de ces enjeux » (p.25-26)

---

<sup>6</sup> MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## Grille d'écoute active pour la conférence :

GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET RÉSILIENCE FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Geneviève Lemoyne (directrice du Comité ZIP Gaspésie) et Jean-Sébastien Bourque (directeur de l'urbanisme à la Ville de New-Richmond)

<p>Idées Inspiration pour agir</p> 	<p>Questions Préoccupations</p> 	<p>Besoins pour arriver à faire les prochains pas</p> 
--	---	---

## LIENS PERTINENTS

---

### Sources de données :

- ✓ [Données climatiques.ca](#) : Précipitations, gel, température...
  - ✓ Fiches synthèse « Adaptation aux changements climatiques : défis et perspectives pour la région »: [Bas-Saint-Laurent](#) et [Chaudière-Appalaches](#)
- 

### Sources de financement

\*\*\* Attention cette liste n'est pas exhaustive et **devra être actualisée**, notamment à la suite des changements attendus aux programmes associés au plan québécois pour une économie verte \*\*\*

**MELCC** - [Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques](#) : **programmes fermés en attente du renouvellement** associé au plan pour une économie verte (mise en œuvre 2021-2026)

-Action climat Québec

-Climat municipalités phase 2

**MAMH** - [Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#) : **programmes fermés en attente du renouvellement** associé au plan pour une économie verte (mise en œuvre 2021-2026)

- Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) – MAMH et MSP

- Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source – MAMH

- Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables – MAMH

**MSP** - Ministère de la Sécurité publique du Québec

[Cadre pour la prévention des sinistres 2013-2022](#) (analyses de risques, travaux de prévention et d'atténuation des risques de sinistres)

[Aide financière pour les municipalités et organismes](#) ayant porté assistance

**Fédération canadienne des municipalités :**

[Programme municipalités pour l'innovation climatique](#)

[Fonds municipal vert](#)

[Occasions de financement](#)

**Réseau Environnement :**

[PEXGEP](#) – Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales

**MELCC :**

[Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques](#)

[Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique](#) : *ouverture appel à projets début 2021*

Volet 1 – Soutien à la réalisation d'une étude de préféabilité d'un projet de restauration ou de création de MHH (Milieux Humides et Hydriques)

Volet 2 – Soutien à la réalisation d'un projet de restauration ou de création de MHH (selon compensation régionale = peu élevée dans notre région)

[Fonds complémentaires](#) (aux fonds MHH)

**Gouvernement fédéral**

[Programmes de financement pour le changement climatique](#) (adaptation et atténuation)

[Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat](#) (ECCC-terminé oct. 2020)

[Fonds pour dommages à l'environnement](#) (= remise en état de l'environnement naturel et de conservation de la faune sont considérés comme une priorité de financement-date limite 24 févr. 2021)

**Inspiration : Phare Climat**

[Trois méthodes de financement novatrices pour instaurer des mesures de lutte contre les changements climatiques](#)